

Nouveau concept fédéral du sport

Augmentation (limitée) des moyens... (grosse) baisse des objectifs !

Après de très longs mois de tergiversations, le Conseil fédéral a enfin arrêté sa position concernant les trois objets fondamentaux qu'il avait mis en consultation en 2015 : le concept fédéral de soutien au sport d'élite et de la relève, celui concernant le sport populaire et le troisième qui concerne les infrastructures sportives. Mais depuis les belles ambitions affichées en 2015 à hauteur de 1 milliard de francs sont apparus de nouveaux plans d'économies à l'échelle de la Confédération, qui viennent de déboucher sur un redimensionnement du programme général.

Il faut aussi noter que durant ce même laps de temps, le programme Jeunesse+Sport a poursuivi sa formidable success story, au point de mettre le budget de l'Office fédéral du sport (OFSP) en péril. Avec 5 à 6% d'augmentation moyenne des activités chaque année, donc des subventions fédérales, il fut plusieurs fois question de diminuer le taux de rétribution de base (fr. 1,30 par heure et par participant). Grâce à un beau travail de lobbying, l'OFSP fut finalement doté en urgence de fr. 17'000'000.- supplémentaires dès 2015 et 20 millions dès 2016. Et comme la croissance de la demande se poursuit, le Conseil fédéral vient de proposer d'octroyer fr. 10 millions de plus en 2017, 15 millions en 2018 et 20 millions de francs annuels dès 2019. Ces montants doivent encore être confirmés par les Chambres fédérales dans le cadre du processus budgétaire en fin d'année. Cette juste priorité portée sur Jeunesse+Sport couplée au programme de stabilisation des dépenses fédérales a singulièrement réduit la portée des trois concepts mis en consultation en 2014.

Du concept sur le sport populaire il ne reste à notre connaissance rien de tout et notamment pas le doublement

des subventions pour les camps de sports de neige des écoles.

Sport d'élite oublié

Du concept sur le sport d'élite et de la relève non plus. Pourtant Swiss Olympic, l'organe faîtière du sport suisse, avait clairement fait savoir qu'il avait besoin de moyens financiers supplémentaires. Il avait établi trois scénarios, idéal, moyen et minimal, ce dernier faisant état d'un besoin de fr. 30 millions, dont la moitié serait à la charge de la Confédération et l'autre moitié à charge des cantons par l'entremise d'une redistribution différente des bénéfices des jeux de loterie. La Loterie Romande et Swisslos, son pendant alémanique, ont, au terme d'une longue procédure, accepté d'apporter leur part de 15 millions de francs durant 3 ans. Mais le Conseil fédéral vient de dire qu'il ne souhaitait pas en faire autant. Il appartiendra probablement au Parlement de voir s'il souhaite revenir sur cette décision dans le cadre des débats budgétaires.

A notre connaissance, toutes les autres propositions ont été abandonnées : la Confédération a notamment laissé tomber l'augmentation des subventions aux fédérations sportives ou encore le soutien financier aux fédérations pour l'amélioration des conditions salariales des entraîneurs nationaux.

Infrastructures : arbitraire

Concernant les infrastructures, le programme de rénovation et de développement des centres sportifs de Macolin et Tenero a passé la rampe du Conseil fédéral. On peut s'en réjouir tout en se posant des questions quant au type d'infrastructures retenues, aucune étude exhaustive auprès des fédérations sportives

nationales n'ayant été menée à notre connaissance. L'inégalité de traitement voire l'arbitraire ne sont donc pas exclus en l'occurrence, certains sports se voyant fortement favorisés par rapport à d'autres.

Centre de sports de neige : reporté

Dernière proposition de ce concept fédéral global de développement du sport, la création d'un Centre national de sports de neige. L'objectif était double : fournir un outil utile à la fédération suisse de ski et faciliter l'organisation de camps de sports de neige scolaires. Le coût était devisé à fr. 85 millions. Suite à la consultation, ce projet sera réétudié en... 2023. Il est vrai que certaines instances consultées ne voyaient pas pourquoi Swiss Ski se verrait dotée d'un centre alors que de nombreuses autres fédérations doivent se l'offrir elles-mêmes. Et, hormis ceux ayant fait acte de candidature pour abriter ce centre, beaucoup de cantons ne voient pas l'intérêt d'envoyer leurs classes à l'autre bout de la Suisse pour des camps scolaires dont on sait que le coût des transports est un élément prépondérant.

En juillet 2015, nous écrivions dans cette même publication : « Il est difficile de savoir si la rallonge du budget de Jeunesse+Sport rendra plus difficile l'acceptation des conséquences financières indispensables à la mise sur pied des trois concepts sportifs de la Confédération ». Le Conseil fédéral a malheureusement répondu à cette crainte, mais ce sont les Chambres fédérales qui auront le dernier mot.

Le chef du service EPS
Nicolas Imhof
nicolas.imhof@vd.ch

Étude statistique « en ligne » en septembre

La dernière grande étude statistique sur le sport vaudois date de 1996. Il était grand temps de mettre à jour ces données importantes qui permettent aux collectivités publiques (Canton, communes, Fondation « Fonds du sport vaudois ») d'avoir une meilleure connaissance du sport dans le canton de Vaud et, ainsi, de garantir une meilleure adéquation entre les politiques publiques et les besoins du terrain. Cette étude parviendra à tous les clubs sportifs vaudois recensés dans le courant du mois de septembre.

Ils étaient environ 1'400 en 1996. Ils sont probablement moins nombreux aujourd'hui, au vu du formidable développement du sport hors structures associatives. Mais combien y a-t-il vraiment de clubs vaudois ? C'est la première question à laquelle permettra de répondre cette grande enquête statistique menée par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), en collaboration étroite avec Statistique Vaud. Les autres questions toucheront entre autres au nombre et à la typologie des membres, au comité, aux défraiements et salaires, à la structure financière, aux questions d'infrastructures ainsi qu'aux attentes et difficultés des clubs vaudois.

Questionnaire en ligne

Le questionnaire sera envoyé à tous les clubs mi-septembre 2016 et devra être rempli « en ligne » d'ici mi-octobre 2016. Les associations cantonales seront sollicitées pour procéder aux relances auprès de leurs clubs qui n'auront pas répondu dans les délais, de manière à faire en sorte que l'étude soit la plus représentative possible. Les résultats devraient être rendus publics en juin 2017.

Swiss Olympic vient de procéder à sa propre étude statistique dans le courant du printemps de cette année. Si la démarche peut paraître redondante, il n'en est rien. Évidemment, certaines questions sont identiques. Mais une partie d'entre elles diffèrent et, surtout, l'étude du SEPS permettra de présenter des résultats spécifiquement vaudois. En outre, la réponse au questionnaire vaudois prend beaucoup moins de temps que celle à l'étude de Swiss Olympic. Et à quelque chose malheur est bon : en cherchant dans leurs archives les renseignements indispensables pour répondre au sondage national, les clubs vaudois auront récolté une partie des renseignements nécessaires à l'étude cantonale.

Nous remercions donc d'ores et déjà tous les clubs de leur collaboration !

www.sportclic.ch

L'outil pour aider votre comité de club

Développé par Swiss Olympic, l'outil Internet gratuit « www.sportclic.ch » simplifie le quotidien des dirigeants des fédérations, des clubs et des organisateurs de manifestations. La plate-forme est désormais disponible en français.

Les documents disponibles sur sportclic.ch facilitent la gestion au quotidien et le travail des membres d'un comité en apportant un savoir-faire et des conseils dans le domaine de l'économie d'entreprise et de l'administration : concepts, listes de contrôle, questionnaires, directives, règlements, modèles, liens vers des sites Web ou conseils pratiques. Des thèmes aussi divers que principes de direction, développement durable, éthique, planification, sport d'élite et de relève, manifestation sportive ou marketing & communication sont traités. Et cet outil Internet s'adresse aussi bien aux petites fédérations et petits clubs gérés bénévolement qu'aux grandes organisations avec un secrétariat professionnel puisque les documents et conseils sont différents selon la taille de votre structure ! Ainsi, chaque comité pourra y trouver un appui concret, des conseils précieux, tant au niveau de son action quotidienne que de sa réflexion stratégique à plus long terme.

Votre concept de sponsoring !

Certes, sportclic.ch ne fournit pas tels quels des modèles communément applicables pour la gestion et l'organisation

d'un club sportif ou d'une fédération sportive, car le monde du sport suisse est trop hétérogène et les besoins et les défis trop variés pour cela. Toutefois, ceux qui cherchent un exemple d'outil de gestion éprouvé, comme par exemple un concept de sponsoring, trouveront leur bonheur sur sportclic.ch. En comparant leurs propres besoins, ils ouvrent la porte à des discussions et à d'éventuelles adaptations des processus et documents internes. sportclic.ch est donc une plate-forme d'échange qui peut fournir des impulsions pour une meilleure gestion. Cet outil Internet est remanié, élargi et actualisé en permanence.



Développement à venir

Le développement de sportclic.ch va continuer à s'inspirer des besoins des clubs et des fédérations qui doivent pouvoir participer activement à l'agencement de la plate-forme. Pour ce faire, Swiss Olympic a besoin de feedback sur les documents existants et de suggestions d'ajout de modèles et outils supplémentaires. Un formulaire prévu à cet effet est disponible sur l'outil Internet.

Alors n'hésitez pas à surfer sur sportclic.ch

Nouveau système aléatoire et plus compliqué !



Des centaines de clubs sportifs vaudois sont concernés. Et ils sont des milliers en Suisse. Dès le 1^{er} janvier 2017, l'Office fédéral du sport (OFSP) va modifier sa manière de verser ses subventions pour les activités Jeunesse+Sport. Si le montant reste dans un premier temps inchangé, le versement se fera en deux fois : le premier dans le courant de l'année civile de la clôture de l'offre ; le second, qui représente 20% du total, au début de l'année civile suivante... pour autant que le budget de l'OFSP le permette.

L'année dernière, plus d'un demi-million d'enfants et de jeunes ont participé à au moins un des 70'000 cours ou camps J+S. Comparée à l'année précédente, la demande a augmenté de 6% en 2015. Des moyens supplémentaires importants pour J+S seront inscrits au budget fédéral à partir de 2017 : à terme (dès 2019), ce sont 20 millions de francs de plus par année qui seront injectés dans J+S ! Ainsi, si le Parlement fédéral adopte les rallonges du budget nécessaire demandées, les subventions devraient pouvoir continuer à être versées intégralement même si la croissance actuelle de la demande dans le domaine J+S se poursuit.

Prudence budgétaire

Simultanément, l'OFSP a reçu le mandat d'optimiser le pilotage du crédit J+S, c'est pourquoi il instaurera un nouveau système de versement pour les offres J+S (cours et camps). A partir du 1^{er} janvier 2017, la subvention J+S définitive sera versée en deux fois. Le premier versement sera effectué après la clôture de l'offre. Il s'élèvera à 80% de la subvention totale. Le solde (au maximum 20%, en fonction du crédit disponible) ne sera versé qu'au début de l'année suivante. Les acomptes resteront possibles pour les cours qui durent plus de 30 semaines. Ce nouveau système permettra à l'OFSP de respecter son budget dans tous les cas et d'éviter les coupes préventives des subventions J+S (diminution du taux de base) en cas de poursuite de l'augmentation importante de la demande.

Il convient de noter que les offres clôturées par le coach J+S d'ici au 31 décembre 2016 compris seront subventionnées selon l'ancien

système. Le nouveau système de versement sera appliqué pour toutes les offres clôturées à partir du 1^{er} janvier 2017. Pour ces offres, cela signifie que le solde (20% au maximum) sera versé début 2018.

Il convient donc que tous les clubs prennent les mesures nécessaires en termes d'établissement de budget

(la prudence s'impose pour ces 20% qui deviennent hypothétiques) et de gestion de la trésorerie. Rappelons qu'en 2015, ce sont plus de 6,3 millions de francs qui ont été versés par l'OFSP aux clubs et écoles vaudoises pour leurs activités J+S.

La Maison du Sport Vaudois est ouverte

Et si vous organisiez votre camp sportif à Leysin ?

Ça y est, elle est ouverte ! Depuis le 1^{er} juin 2016, la Maison du Sport Vaudois (MSVd) à Leysin a accueilli ses premiers cours Jeunesse+Sport, des camps sportifs organisés par les clubs vaudois ainsi que des camps sportifs scolaires.

La MSVd a été officiellement présentée et inaugurée le 1^{er} juillet dernier aux instances sportives et politiques vaudoises. Les invités, au terme d'une cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée dans la salle de sport, ont pu

les nombreuses infrastructures sportives de la station (salles de sport, piscine couverte, courts de tennis, patinoire couverte, terrain de football...).

Avec son service hôtelier compétent, sa restauration proposant une alimentation saine et sachant s'adapter aux besoins de la clientèle, ainsi qu'une disponibilité 24h/24h de la part de son staff, la MSVd est prête à vous recevoir dans d'excellentes conditions. Informez-vous et



librement visiter l'établissement afin d'y découvrir ses infrastructures modernes : 20 chambres de 2 ou 4 lits, toutes dotées de WC, lavabo et douche, une cuisine, un grand réfectoire de 80 places, 3 salles de théorie entièrement équipées, une salle de jeux ainsi qu'un terrain multisports extérieur.

La MSVd collabore étroitement avec les deux centres sportifs de Leysin afin de louer à ses visiteurs, en plus de sa salle de sport,

réservez directement votre séjour en ligne, sur le site internet de la Maison du Sport Vaudois :

www.msvd.ch

Vous n'avez pas encore organisé votre prochain camp sportif ?

Bienvenue à Leysin, à la MSVd !

Des mesures diverses pour vos talents

La structure sport-études de football de Payerne a fermé ses portes en juin 2016 suite à une décision de l'Association Suisse de Football (ASF) communiquée en février 2015 déjà. Avec cette fermeture, c'est non seulement la première structure sport-études du canton de Vaud qui se ferme, mais également le fleuron de ce dispositif qui disparaît puisque Payerne a été largement médiatisé tout au long de ses 15 ans d'existence. Cette décision est cependant logique, puisque l'ASF n'a jamais souhaité concurrencer les clubs en matière de formation. Elle nous donne aujourd'hui l'occasion de passer en revue le dispositif sport-études de notre canton.

1) Les allègements d'horaire

La mesure la plus largement répandue consiste à alléger l'horaire de l'élève. Cette mesure est destinée aux élèves d'un certain niveau sportif, qui remplissent un critère donné. Elle s'applique dès la 7^e année de la scolarité obligatoire et jusqu'à la fin de la scolarité postobligatoire. Ce sont les parents qui doivent adresser une demande au directeur de l'établissement scolaire de leur enfant. Le directeur statuera sur la demande sur la base du dossier sportif de l'élève, mais également en se basant sur d'autres éléments qu'il jugera opportuns (résultats scolaires, discipline). Les critères sportifs qui permettent à un talent d'obtenir un allègement d'horaire sont définis par le SEPS en collaboration avec les associations sportives cantonales ou nationales concernées.

2) Les structures sport-études de la scolarité obligatoire

Il restera cinq structures sport-études à la rentrée scolaire 2016-2017. Situées à Yverdon-les-Bains pour le badminton, à Crissier pour le handball, à Lausanne pour le football et le hockey-sur-glace et à La Tour-de-Peilz pour le football, elles ne concernent plus uniquement la capitale vaudoise. Ces structures sont mises en place et gérées par les associations cantonales, avec l'accord de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du DFJC. Ce sont également les associations cantonales qui financent les entraîneurs qui interviennent dans ces structures et qui effectuent la sélection des talents appelés à changer d'établissement scolaire pour poursuivre leur scolarité dans un environnement favorable. Le principe est de permettre aux jeunes sportifs d'effectuer des entraînements supplémentaires pendant le temps d'école et de mettre en place un suivi scolaire garantissant qu'aucun retard n'est pris. En général, les élèves sont âgés de 12 à 13 ans lors de ces sélections et font partie des meilleurs de leur discipline sportive. La demande d'ouverture de structure ne peut émaner que de l'association cantonale et être déposée en premier lieu auprès du SEPS.

3) Les classes spéciales du gymnase

Les classes spéciales pour sportifs et artistes du gymnase ont longtemps été la seule solution offerte aux sportifs d'élite qui avaient terminé leur scolarité obligatoire. Le principe de ces classes est d'aménager un horaire aux élèves de manière à libérer tous les après-midi excepté

le lundi. La partie sportive est ensuite de la responsabilité de l'athlète ; elle peut être organisée par le club ou l'association sportive cantonale ou gérée par le jeune sportif lui-même et son entourage. La demande doit émaner des parents. Le nombre de places est limité. Les critères sportifs figurent sur le site du SEPS : www.vd.ch/sport. Les gymnases où sont regroupés ces sportifs et artistes sont le gymnase Auguste Piccard et le gymnase de Beaulieu, tous les deux à Lausanne.

4) Les entreprises formatrices d'apprentis

Depuis la rentrée scolaire 2015, les apprentis peuvent également bénéficier de mesures pour concilier leur formation et le sport de haut niveau. Développé par Swiss Olympic, le concept « entreprise formatrice favorable au sport de performance » demande à l'entreprise de prendre en compte les particularités propres aux jeunes sportifs d'élite et de formaliser les aménagements accordés par un avenant au contrat d'apprentissage. En contrepartie, l'organe fédérateur du sport suisse délivre un label à l'entreprise sur le modèle « entreprise formatrice d'apprentis ». La mise en place de ce concept dans le canton de Vaud a nécessité la création d'une plateforme cantonale réunissant les milieux de la formation professionnelle et les milieux sportifs. En cas de question, le futur apprenti ou sa famille peuvent contacter le SEPS.

Bases légales en évolution

L'évolution des mesures sport-études dans le canton est en partie le résultat de l'évolution des bases légales. Les articles 7 et 42 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) ont permis la rédaction d'une directive sur les structures sport-études de la scolarité obligatoire. La loi sur l'éducation physique et le sport (LEPS) et son règlement d'application donnent à l'Etat la possibilité de soutenir le sport d'élite et définit le rôle des associations sportives dans les différentes mesures sport-études.

Le rôle des acteurs sportifs

Pour répondre aux exigences de Swiss Olympic notamment, chaque fédération nationale a la responsabilité de mettre en place un concept de promotion de la relève. Les associations cantonales doivent ensuite développer leur Centre régional de performance (CRP) afin de permettre aux talents vaudois de s'exprimer et de trouver les successeurs de Timea Bacsinszky, Lea Sprunger, Benjamin Chavallaz ou Nassim Ben Kalifa. C'est dans ce concept et sur cette base que s'inscrit le système sport-études vaudois. Il est certes loin d'être parfait, mais il a favorablement évolué ces dernières années et il le fera encore à l'avenir. Pour autant que les fédérations nationales et associations cantonales fassent leur part du travail !

Impressum

Rédaction : SEPS

Mise en page et réalisation : Béatrice Jaquier
Impression : Bestprint SA, En Budron B3,
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Imprimé sur du papier recyclé FSC